



PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE de L'ASSOCIATION D'EX-PRISONNIERS POLITIQUES CHILIENS (FRANCE)

Le 5 Mai 2012 à 10 heures au local de « CONFLUENCES »
190, boulevard de Charonne 75020 Paris métro : Alexandre Dumas (ligne2)

ORDRE du JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE,

- 1 / Election du président et du secrétaire de séance
- 2/ Comptes-rendus de l'exercice
 - 2a / bilan moral et vote du bilan moral
 - 2b / bilan financier et vote du bilan financier
- 3 / Proposition de Plan de Travail 2012 - 2013 et vote du plan de travail
- 4 / Election du nouveau Conseil d'Administration (exercice 2012 – 2013)
- 5 / comme toujours, nous partagerons le déjeuner.

1/ Au début de la réunion, nous avons procédé à l'élection d'un président et d'un secrétaire de séance :

Président : Hector Vasquez ; secrétaire : Raul Villouta.

2/ Le **bilan moral et politique** a été envoyé préalablement à tous les membres de l'association. Ainsi, il ne fut pas nécessaire de le lire à l'assemblée. De même pour le bilan financier.

Ils furent approuvés à l'unanimité (votes séparés) par 22 voix de membres présents et 4 pouvoirs : total de 26 voix.

3/ On donna lecture de la **proposition de Plan de Travail pour la période 2012 – 2013**. Elle se compose de trois axes. Le président expliqua que les activités autour du 40^{ème} anniversaire du coup d'Etat de 1973 demanderont un travail préalable, qui devra être assumé dès aujourd'hui par le nouveau Conseil d'Administration, indépendamment du fait que la prochaine Assemblée Générale aura nommé une nouvelle direction pour 2013 – 2014.

⇒ Sur le premier axe de travail, le point qui a retenu le plus l'attention de l'assemblée fut celui de **la commission chargée des Archives Orales**.

Le conseil d'administration avait délégué un de ses membres pour travailler avec cette équipe. Le conseil d'administration constata certaines défaillances.

Le camarade chargé de cette tâche, actuellement loin de la France, a envoyé un courrier qui a été lu en assemblée.

Pendant le débat, surgirent des propositions de l'assemblée qui seront recueillies et appliquées par le nouveau conseil d'administration. Celui-ci pourra compter sur les pleins pouvoirs pour son application avec l'objectif indiscutable de valoriser le travail réalisé jusqu'à maintenant.

Les principales propositions sont :

- a- Donner un cadre de travail plus précis à la Commission pour les Archives Orales. Le CA devra définir les orientations et discuter avec la commission une planification détaillée.
- b- Le conseil d'administration devra recueillir au moins une copie de chaque entrevue terminée, pour l'envoyer à un Fonds de sauvegarde, sous forme d'archives brutes : le Musée de la Mémoire de Santiago et la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) de Nanterre.

Le nouveau Conseil d'administration convoquera une réunion élargie de la commission pour traiter ces sujets.

On a voté sur la proposition selon laquelle le conseil d'administration prendrait la direction du travail de tournage, elle fut approuvée par 24 voix + 5 pouvoirs et 1 voix contre.

⇒ Le président demanda le vote de l'assemblée sur les deux axes de travail restant. Ils furent approuvés à l'unanimité. On souligna que la présentation du **colloque** à réaliser **pour le 40^{ème} anniversaire** (du coup d'Etat) n'avait pas de forme très précise : il pourra aborder des thèmes d'actualité et ne pas se cantonner dans le passé.

4 / Pour l'**élection du nouveau conseil d'administration**, l'assemblée donna son accord à la proposition de réélection du même conseil. Un camarade du CA étant absent, on approuva également l'entrée d'un nouveau candidat.

On proposa donc de réélire la même équipe dont les membres présents acceptaient d'être réélus ainsi qu'un nouveau candidat : l'assemblée donna son accord à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration sera constitué de 7 membres :

Figueroa Claudio, Garay Edicto, León Salinas Alejandro, Salas Luis, Vásquez Héctor, Villouta Raúl, et Zuñiga Patricia.

5 / **Sujets divers :**

- il a été proposé d'élaborer un film sur l'histoire de l'association
- On a demandé une campagne de solidarité financière pour le camarade Castillo Petruzzi, prisonnier au Pérou.
- On a informé des problèmes de remboursement que le gouvernement français doit faire pour les dépenses des témoins lors des procès de décembre 2010. Le conseil d'administration fera les démarches nécessaires.
- On a informé de la situation de santé du camarade Juan Carlos Urzua. On a collecté 203 € à l'assemblée pour lui envoyer

La séance est levée pour passer au déjeuner fraternel.

Conseil d'Administration
le 17 Mai 2012